



LA PHOTO DU MOIS

Réutiliser la terre de son compost peut provoquer quelques surprises, comme celle de voir pousser et fleurir un plant de tomates dans sa jardinière de géraniums...

Merci à Madame Annelise HOWALD pour cette photo insolite !

En octobre à Niederroedern :

- **Mercredi 8 octobre** : l'Agence Postale Communale de Niederroedern sera exceptionnellement fermée pour formation.

Les lettres recommandées et les colis pourront être cherchés à la mairie pendant les heures d'ouverture.

- **Dimanche 12 octobre à Niederroedern** : fête du potimarron 2014, à la MTL.

Conférence-débat à 11h sur la macrobiotique au quotidien

Repas végétarien à partir de 12h30 (12€ adultes, 7€ moins de 10 ans)

Réservation du repas auprès de Mme Marguerite FRITZ au 03 88 86 56 39.

Petit marché bio (potimarrons et stands divers) l'après-midi.

- **Jeudi 16 octobre à 20h à Niederroedern** : conférence débat : "Les dangers de l'internet"

au foyer paroissial 23, rue de la Haute-Vienne, avec Audrey SOMMER, animatrice de prévention au Conseil Général du Bas-Rhin

Conférence organisée par le groupe de réflexion oecuménique et la MIAN

- **Vendredi 17 octobre à 19h à Niederroedern** : vente de fonds de coupe et bois en long au club house du FC NIEDERROEDERN.

Les plans et les conditions de vente peuvent être récupérés en mairie pendant les heures d'ouverture.

Envoyez vos suggestions à l'adresse bulletin.niederroedern@gmail.com

Commune de NIEDERROEDERN



S'Rederer Blädel

Septembre 2014 – N°6



Conseil Municipal du 24 septembre 2014



1. MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence du 18/07/2014 et de l'ouverture des plis du 15/09/2014, l'offre la moins-disante de l'Entreprise TOPIC ARCHITECTES 31a rue des Tuiles à 67170 BRUMATH pour un montant total TTC de 40 950,00 euros a été retenue parmi 6 offres présentées. Le Maire est autorisé à signer le marché ainsi que les pièces s'y rapportant. Adopté à l'unanimité.

2. ATELIER MUNICIPAL

Discussions autour de la location d'un hall.

3. REGIME DES AIDES A L'ELECTRIFICATION RURALE (ART. 2.1 DU DECRET DU 14 JANVIER 2013

Maintien de la totalité du périmètre de la Commune de NIEDERROEDERN en régime urbain d'électrification. Le Maire est autorisé à demander au Préfet de soustraire notre commune, en sa qualité d'autorité organisatrice du réseau public de distribution d'électricité, du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale. Adopté à l'unanimité.

4. REFUS DU TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPETENCE URBANISME PLU : Transfert automatique de la compétence urbanisme

Refus du transfert automatique de compétences du PLU vers la communauté de communes de la Plaine du Rhin. Adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT ANNUEL 2013 DU SMICTOM NORD DU BAS-RHIN

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets du SMICTOM NORD DU BAS-RHIN, et du Compte Administratif 2013 présentés par Monsieur le Maire.

6. FIXATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DES GRADES

Décision ajournée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

7. CREATION DE POSTES

À compter du 01/10/2014 : Adjoint Administratif de 1^{ère} classe 27,50/35èmes + Attaché territorial 35/35èmes. Adopté à l'unanimité.

8. DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE DES ATSEM

Pour la période du 01/09/2014 au 31/08/2015 : Mme BOUTET Edith 27,53/35èmes ; Mme GRAMFORT Marie-Claire 25,35/35èmes. Adopté à l'unanimité.

9. CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat auprès de GROUPAMA GRAND EST arrive à échéance au 31/12/2014. Demande d'offre du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale / LINGOLSHEIM. Adopté à l'unanimité.

10. SUBVENTION FCN

Versement d'une subvention de 400,00 euros au Football Club de NIEDERROEDERN et vote de crédits. Approuvé à l'unanimité.

11. DIVERS

a) TRANSFORMATION DU PRESBYTERE CATHOLIQUE

Acceptation des avenants proposés par M. ASSOCIES ARCHITECTES/ALTORF. Approuvé à l'unanimité.

b) TAXE LOCALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCFE)

Maintien du taux actuel de 4 %. Approuvé à l'unanimité.

Informations communales :

- Affectation du produit de la location de la chasse communale :

Les personnes qui n'ont pas encore retourné leur coupon-réponse ont jusqu'au 06/10/2014 dernier délai pour le déposer en Mairie.

- Arbres fruitiers :

Pour commander des arbres fruitiers, il faudra passer en Mairie lors de la permanence du Référent, M. Alphonse MODERY, le vendredi 10/10/2014 de 16h30 à 18h30.

Les Anniversaires

04 octobre Mme Marie-Louise Graf 77 ans
07 octobre Mme Marie-Thérèse Gumbel 75 ans
11 octobre M Henri Gallmann 80 ans
12 octobre Mme Emilie Sipp 88 ans
22 octobre M Robert Bossert 80 ans
25 octobre Mme Pauline Kraemer 81 ans
30 octobre M Alphonse Weiss 76 ans

NAISSANCE : Félicitations aux heureux parents !

Le 25 septembre 2014 à WISEMBOURG

Eden FILLHARDT

fils de Bernard Jacky FILLHARDT

et de Natacha THOMANN

domicilié 15 rue des Alouettes



Noce



de Diamant

Les époux SCHNEIDER, François et Thérèse, née Wagner, ont fêté leurs 60 ans de mariage le 03 septembre 2014.

Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !

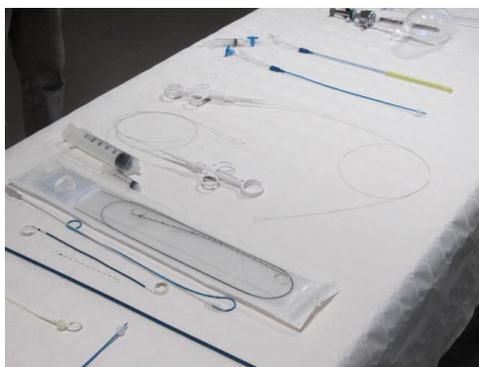
Parentalité

Lundi 15 septembre, dans le cadre d'un atelier sur la parentalité animé par Catherine Lichti, la dizaine de participants à s'y être inscrits, tous parents, se sont retrouvés dans la bibliothèque de Niederroedern pour y évoquer des problèmes d'éducation. Cette soirée, organisée par l'animation enfance de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, en partenariat avec la Fédération des MJC 67, et l'association « Parents tout simplement » a permis de réfléchir à un thème particulier : comment s'y prendre avec les sentiments négatifs de l'enfant, ses frustrations, sa déception, sa colère, sa tristesse. A partir de l'analyse d'une situation vécue par un adulte dans le monde professionnel, les personnes présentes ont pu prendre conscience de la portée des mots ou des réactions que tout parent peut avoir face à son enfant dans des situations où ce dernier est en prise avec des sentiments négatifs. « La prise de conscience est essentielle », affirme Catherine Lichti, c'est le premier pas pour développer d'autres façons d'agir ou d'apporter des réponses aux enfants afin d'éviter conflits et déceptions. Découvrir et mettre en place des outils et des techniques de « communication efficace » sont les fils conducteurs des sept séances qui jalonnent cet atelier. A travers l'évocation de situations concrètes, les parents peuvent dans le cadre d'un échange constructif poser des questions sans être jugés, trouver des réponses, des conseils et des idées pour retrouver une relation parents-enfants plus sereine, dans le respect de chacun. D'autres thèmes seront abordés lors des prochaines rencontres : la punition et la sanction, l'estime de soi, le développement de l'autonomie, la coopération des enfants au quotidien... autant de thèmes que de questions récurrentes que l'on se pose une fois devenu parent. Le titre d'un des livres d'Isabelle Filiozat, *Avant j'avais des principes, maintenant j'ai des enfants* résume bien cette situation. Les parents sont en tous cas sortis un peu plus armés de cette soirée de réflexion avec pour mission d'essayer de mettre en pratique ce qui a été abordé avant de poursuivre la réflexion lors des prochains ateliers. Pour en savoir plus : www.parents-simplement.com



Visite de l'entreprise BS MTI

Le vendredi 29 août, Monsieur BASCH a convié l'ensemble du Conseil Municipal à une visite inauguratrice de l'entreprise BS MTI, implantée depuis peu derrière le cimetière de la commune. Il a ainsi pu présenter l'historique de la société, entreprise familiale à laquelle participent son épouse et son fils, et qui emploie 20 autres salariés. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de matériel médical stérile à usage unique (sondes urinaires, systèmes à ballonnet pour chirurgie mini invasive, cathéters de drainage) et procède à la stérilisation et l'emballage de ses produits. Une entreprise à la pointe de la technologie, prête à s'adapter à des demandes très précises en collaborant avec les médecins, parfois de façon inattendue en médecine infantile et aussi... en travaillant pour des vétérinaires ! Cette entreprise est appelée à croître encore ces prochaines années !



A l'école... (article proposé par la nouvelle enseignante Mme Ruck)

Mardi 4 septembre, les 13 élèves de CM1 et 11 élèves de CM2 du groupe scolaire ont découvert une nouvelle salle de classe, équipée du TBI installé par les employés municipaux. Après avoir fait connaissance avec leur nouvelle maîtresse, Mme RUCK, ils se sont tout doucement habitués aux nouveaux rythmes scolaires. Les matinées sont consacrées aux fondamentaux (français et mathématiques) alors que les après-midis sont surtout consacrés à l'histoire, les arts, la géographie, le sport, les sciences. A propos de sciences, au programme : « Les mouvements corporels ». Après l'émergence des représentations et les hypothèses, place à l'expérimentation, avec la manipulation et l'observation d'une cuisse de poulet, préparée par le boucher local M. Burckhardt. Grâce à l'expérimentation, « J'ai découvert que ce qu'on mange, la cuisse, c'est du muscle » (Manon), « On a appris comment les os bougeaient » (Jenny), « Les tendons sont blancs et lisses » (Martin), « J'ai découvert qu'il y a du liquide huileux pour faire bouger le cartilage » (Emilie).



Le geste vert

Les nouvelles poubelles sont en cours d'acheminement : des agents d'ACP SERVICES procèdent depuis le 15 septembre et ce jusque mi-novembre au remplacement des anciennes poubelles dans la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin. Vous avez la possibilité de remettre votre ancienne poubelle gratuitement aux agents qui sont munis d'un badge aux couleurs de la Communauté de Communes et d'une lettre d'accréditation. C'est le moment de penser à améliorer encore le tri des déchets en utilisant la poubelle bleue pour les papiers et cartons, les bacs pour le verre et les vêtements près de la MTL, les services de la déchetterie et le compost au fond du jardin !



Fête de quartier : une idée à suivre !

La fête de quartier organisée par les habitants des rues des Hironnelles et des Mésanges le dernier weekend d'août a une fois de plus rencontré l'adhésion des villageois. Presque tous étaient là pour se retrouver autour d'un repas convivial en toute simplicité. L'idée à l'origine de cette initiative est de permettre aux gens de se retrouver ou de faire plus ample connaissance



avec les nouveaux venus. « Il est parfois difficile de rencontrer ses voisins et d'avoir un peu de temps pour discuter. « Chacun a sa vie ! », explique Jean-Daniel Brestenbach, qui orchestre cette fête depuis quelques années. Aussi, pour assurer la réussite de cette soirée, tout a été prévu : le choix de la date après un sondage, la commande de pizzas pour ne pas avoir à gérer la préparation du repas (le menu change chaque année), l'installation du chapiteau pour parer à d'éventuelles pluies ou à une fraîcheur presque automnale, le barbecue pour les mordus de grillades... et la déclaration en mairie des festivités ! Nul doute que cette soirée a contribué à resserrer encore un peu plus les liens entre les habitants.



Bibliothèque (article proposé par Mme Marmillod)



L'inauguration de la bibliothèque a eu lieu le 13 septembre. Plusieurs personnes sont venues, par curiosité d'abord. Elles ont pu boire du café ou du crémant offert par la mairie et manger les gâteaux préparés par les bénévoles de la bibliothèque. Elles ont ensuite fait un tour dans la salle pour voir les livres et, pour une cotisation annuelle de 6 euros, sont reparties, enchantées, avec un ou plusieurs ouvrages. Les enfants, quant à eux, se sont immédiatement sentis à l'aise dans cette nouvelle bibliothèque.



Inauguration du presbytère



Ce mercredi 1^{er} octobre, le Maire Denis DRION, accompagné d'un adjoint et d'une conseillère municipale, a invité l'architecte M. FRITSCH, les locataires déjà installés et l'ensemble des responsables des entreprises ayant participé au chantier de rénovation à partager un verre à l'occasion de la fin des travaux. La bonne humeur ambiante traduisait la satisfaction de chacun en regard du résultat obtenu : un bâtiment remarquable de notre patrimoine sauvé de la ruine et pleinement réutilisé, puisque les cinq logements créés sont déjà tous loués.

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

Mme Amanda KVANT, 3 rue de la Gare

Mme Marie BOULLIARD, 8 rue de la Haute-Vienne

M Marcel ANCEL, 3 rue de la Gare

Mme Marie TAESCH, 23 rue Beau Site

Mme Vanessa PETER, 2 rue de la Haute-Vienne

M Nicolas PETER et Mme Azaria BARNET, 2 rue de la Haute-Vienne

M Adrien PRUDHON et Mme Amandine BARBECANNE, 5 rue de la Gare

M Benjamin BOUYSSON, 5 rue de la Gare

M Guillaume KUHN 8 rue de la Haute-Vienne

